

Le 18 février 2019

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Votre association locale VIVRE LES HAUTS DE SAINT REMY a le plaisir de vous inviter à son Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le :

### Mercredi 27 mars 2019 à 20h45

Salle Beauplan (Tennis couvert)

Nous aurons le plaisir de vous présenter le bilan des actions menées en 2018, les dossiers importants en cours dont certains n'évoluent pas dans le sens souhaité par l'ensemble des associations saint-rémoises, ainsi que la prochaine sortie que nous sommes en train d'organiser à la Grande Halle de La Villette.

Vous trouverez au verso de la présente l'ordre du jour et une procuration afin de vous faire représenter. Nous joignons un bulletin vous permettant de renouveler votre adhésion cette année si vous ne l'avez pas encore fait. Ceci est nécessaire à la bonne marche de l'association, lui apporte votre soutien dans ses différentes actions, et une représentativité auprès des élus.

Vos idées, suggestions, et participations à nos différentes manifestations sont indispensables pour continuer et nous permettre d'évoluer. C'est à l'occasion de l'Assemblée Générale que nous pouvons en discuter.

Nous ne manquerons également de remercier l'ensemble des adhérents qui s'impliquent dans les diverses activités proposées, et bien entendu, de prendre le verre de l'amitié.

Nous comptons sur votre présence.

Bien cordialement,

Pour l'équipe V.H.S.R., La Présidente, Martine MICHEL

# Assemblée Générale Ordinaire Association «Vivre les Hauts de Saint-Rémy»

# CONVOCATION

Vous êtes cordialement invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

#### Mercredi 27 mars 2019 à 20h45

Salle du tennis couvert de Beauplan à Saint-Rémy lès Chevreuse

## Ordre du jour :

- Rapports moral :
   Animations, Notre quartier de Beauplan, Projets d'urbanisation dans la commune, RER B et Gare de Saint Rémy, Aérodrome de Toussus Le Noble
- 2. Rapport financier
- 3. Vote du quitus
- 4. Questions diverses
- Renouvellement des membres du CA\*
- 6. Pot de l'amitié

**Rappel du règlement :** Seuls les adhérents ayant cotisé pourront prendre part au vote. Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation, vous pouvez adhérer en retournant le bulletin ci-joint avant l'assemblée générale.

Plusieurs membres du Conseil d'Administration sont à élire, par conséquent cette convocation tient lieu d'appel à candidature.

<b>X</b>		
	<b>Procuration</b>	
Je soussigné(e), (1)		
donne procuration à M. Mme Mlle	e.* (1)	,
pour me représenter lors de l'Ass	semblée Générale Ordinaire du 27	mars 2019
Fait à(1) préciser votre nom et prénom * rayer les mentions inutiles	le	Signature :